

Corte, le 31 janvier 2017

Motion du Conseil d'Administration de l'Università di Corsica

Sur proposition des élus de la Ghjuventù Indipendentista, le Conseil d'Administration de l'Université de Corse réuni ce jour, mardi 31 janvier 2017, a adopté à l'unanimité (moins une non participation au vote) la motion suivante :

CONSIDÉRANT que Ghjiseppu Maria Verdi, Nicolas Battini et Stéphane Tomasini, tous trois étudiants de l'Università di Corsica, sont actuellement incarcérés à la maison d'arrêt de Borgu suite à un jugement en date du 6 octobre 2016 devenu définitif,

CONSIDÉRANT qu'il est prévu par la loi que les personnes condamnées à une peine supérieure à deux ans et qui présentent des perspectives de réinsertion sociale peuvent accomplir leur peine dans un centre de détention,

CONSIDÉRANT que tous trois remplissent parfaitement les conditions posées par la loi,

CONSIDÉRANT que cette situation n'est plus provisoire puisqu'elle perdure depuis 3 mois,

CONSIDÉRANT que cette situation a un impact négatif sur le déroulement des études universitaires suivies par les trois personnes susnommées,

VU l'article 717 du Code de procédure pénale,

VU l'article 717-3 du Code de procédure pénale,

Le Conseil d'Administration de l'Università di Corsica – Pasquale Paoli :

DEMANDE au Ministère de la Justice le transfert de Ghjiseppu Maria Verdi, Nicolas Battini et Stéphane Tomasini au centre de détention de Borgu afin qu'ils puissent poursuivre leurs études universitaires dans des conditions décentes.

CONTACTS PRESSE – UNIVERSITÀ DI CORSICA PASQUALE PAOLI

Service Communication

Sylvia FLORE – Responsable de la communication
06 26 91 95 35 – 04 95 45 02 71 | flore@universita.corsica

Jérôme CHIARAMONTI – Chargé de communication
04 20 20 21 95 – jchiaromonti@universita.corsica

Présidence de l'Université de Corse

Sarah ZUCCONI – Chef de Cabinet du Président
06 25 12 24 59 – 04 95 45 06 78 | zucconi@universita.corsica